

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 37

Artikel: Une promenade au Signal de Lausanne en 1890
Autor: J.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c.) la ligne ou de la Suisse 20 c.) son espace. de l'Etranger 25 c.)

Une promenade au Signal de Lausanne en 1890.

Cinq ans ont passé sur Lausanne et j'ai peine à reconnaître notre chef-lieu, transformé, transfiguré par la science moderne, découvrant chaque jour quelque nouvelle application des forces qui reposent au sein de la grande nature. La découverte d'un seul principe nouveau est tellement féconde qu'il ne faut plus s'étonner de rien, car, vraiment, tout est possible.

Cinq années seulement nous ont donné des tramways électriques qui courent sans bruit et sans fumée à travers la ville, sur laquelle s'étend, comme une immense toile d'araignée, tout un réseau de fils téléphoniques, télégraphiques, télescopiques, etc. Dans les cafés, des gens jouent à la caderette entre Lausanne et Paris ; c'est impayable ! les deux Vaudois de Paris ont perdu dix bouteilles et ce sont ceux d'ici qui les boivent.

Nous sommes arrivés à Ouchy par un des nouveaux bateaux en carton-pierre que la Compagnie générale de navigation a fait construire à New-York ; ces bateaux, d'une incroyable légèreté et très solides, sont actionnés par l'électricité. Aucun bruit, aucun danger d'explosion. D'Ouchy, le funiculaire nous transporte à la gare du Flon, d'où le tramway nous mène sans désemparer à la gare du Tunnel, — car il y a fête au Bois de Sauvabelin, et nous avons décidé de prendre le chemin de fer Riggensbach, qui est complètement terminé, et d'aller dîner à l'hôtel du Signal, qu'on nous dit excellentement tenu par un des premiers restaurateurs. En six minutes nous y serons.

Nous nous installons dans un charmant wagon, devant une gare fort coquette sur l'emplacement de l'ancienne scierie du Tunnel ; un tremblottement de sifflet se fait entendre et l'ascension commence.

C'est délicieux ! on ne sait trop, au premier abord, tant le mouvement est doux, si c'est bien nous qui montons, ou bien si, par un nouveau prodige, ce soit la ligne qui se déroule au dessous de notre wagon immobile et comme suspendu dans l'espace.

La vallée du Flon descend, et nous arrivons bientôt à la hauteur de l'Ecole de pharmacie, qu'on achève, et du Château, dégagé de ses annexes. Comme tant d'autres antiquités, la Porte St-Maire a disparu.

En moins de temps qu'on ne met à lire ces lignes,

nous dominons tout le massif de la Cité, le bâtiment du Grand Conseil, la Cathédrale, avec les rues de Bourg et St-Pierre, au fond. Nous passons rapidement un tunnel ; la clarté reparait et nous franchissons d'un trait un viaduc à jour. C'est le milieu de la ligne, et nous croisons le wagon descendant, où l'on nous salue, joyeux, de la voix et du geste. Le paysage continue à se dérouler, grandiose, à gauche sur le Vallon, à droite, sur les vertes pelouses et sur la ville. La beauté de ce panorama, jointe à la sécurité absolue dont nous jouissons, produit sur nous une impression indéfinissable, pleine de poésie et de foi en l'avenir.

Enfin, après avoir passé sous des rues, au-dessus des toits, dans un tunnel, sous les bois et par la prairie, nous arrivons, en six minutes à 300 mètres de notre point de départ pour jouir encore d'un des plus merveilleux paysages du monde.

Àu premier plan, toute la ville, tous les édifices, la Cathédrale, le Château, le Palais fédéral, les casernes, les vastes constructions de l'Hôpital cantonal ; plus bas, toutes les villas perdues dans les grands arbres, les hameaux, puis tout le lac Léman enfin, avec les Alpes au Sud et au Sud-Est, et le Jura au Nord-Est. La gradation des teintes est infinie, par ce jour serein ; partout des voiles sur les flots tranquilles, des vapeurs et des bateaux électriques ; partout la richesse, le mouvement et la vie.

Un excellent buffet a remplacé l'ancienne bicoque du temps passé, avec salon de premières et de secondes, et terrasse au-dessus. Nous y trouvons des journaux de Paris, de Londres, de Rio-Janeiro, de New-York, de Sydney, de Calcutta et de Pékin ; enfin le Journal des Etrangers du Léman et le *Grand Lausannois*, seul journal politique et littéraire du chef-lieu, tous les partis ayant conclu une paix sincère et résolu de ne plus travailler que la main dans la main, pour le bien de la patrie et la liberté du monde !

J'oubliais de dire que plusieurs beaux hôtels et des pensions d'étrangers sont déjà construits et que d'autres avancent à grands pas.

Soirée musicale dans le bois, éclairé *a giorno* à la lumière électrique, comme toute la ville du reste ; le gaz est mort, malgré la belle invention du savant lausannois qui voulait le mélanger avec l'électricité et le pétrole pour contenir tout le monde. Lausanne, vu de nuit, avec cet éblouissant éclairage qui s'étend fort loin, produit un effet superbe.

Nous sommes redescendus à 10 heures ; notre

wagon était éclairé par 6 lampes Eddison, alimentées par le train lui-même. Telle est cette course à la fois pittoresque, poétique, pleine d'imprévu, de surprises et d'agréments de toutes sortes.

J. D.

Vieux habits, vieux galons.

On a exposé cette semaine au Musée Arlaud un tableau de Bonnet, d'un vif intérêt historique : Une revue des cadets de l'ancienne Ecole moyenne de Lausanne. La scène se passe en 1843, sur la place d'armes de Lutry. Comme décors quelques arbres, traités par le peintre à la vieille manière ; au premier plan sont groupés une douzaine de cadets, aux bonnes joues pleines et roses, à la mine enfantine et naïve.

Ils n'ont pas encore ce petit air futé, finaud, narquois qui me semble aujourd'hui la caractéristique de la jeune génération. Mais passons.

Personne ne reconnaîtrait, je gage, assis sur un tambour, le caporal Bocion, qui maniait sans doute aussi bien les baguettes qu'aujourd'hui les pinceaux. Et les voisins, avec leur haute casquette bleue, leur longue tunique-redingote, serrée à la taille par un ceinturon massif, combien se retrouveraient, eux vieillis, eux courbés, dans ce groupe jeune et frais ; et si l'appel se faisait aujourd'hui, combien répondraient encore : présent !

Il est question d'acheter ce tableau pour l'Ecole Industrielle. Le peintre Bonnet avait-il aussi consacré une toile au Collège ? On l'ignore, et pour savoir ce qu'était jadis le corps des cadets du « Collège académique », ce n'est pas au Musée qu'il faut aller, mais à la Bibliothèque. Là, dans les vieux bouquins de lois de 1806-07, 1817-40-41, on trouve de bien curieux détails, qui feront peut-être sourire les fringants lieutenants actuels, mais qui rappelleront à leurs pères un passé qui s'efface et des générations qui s'en vont...

En 1806, on s'exerçait déjà un jour par semaine, « surtout vers l'époque des promotions », et l'on ne portait qu'un uniforme « très simple. »

En 1818, c'est tout un règlement qu'on adopte : « concernant les exercices des écoliers du Collège académique ». Deux compagnies sont formées avec capitaines, lieutenants, enseignes, etc. Il y avait deux exercices par semaine et trois fois par semaine il y avait en plus, dès six heures du soir à huit heures, des exercices « propres à développer le physique, en rendant les jeunes gens robustes et agiles. » Cette gymnastique, pour être obligatoire, n'en était pas gratuite et coûtait environ 10 à 20 batz par mois : une fortune.

Chaque année il y avait revue générale et tirage au fusil et à l'arc le lendemain des promotions. Parfois aussi on formait un « camp des écoliers », auquel on invitait les collèges du canton. On nommait alors un colonel et un brillant état-major.

Par exemple, on était sévère sur le chapitre des punitions. Celui qui riait dans le rang, « jurait ou proférait des propos déshonnêtes », pouvait être : 1^o renvoyé, désarmé et mis à la gauche du rang ;

2^o mis en sentinelle sans arme ; 3^o mis aux arrêts ; 4^o exclu des fêtes et tirs. Il y avait neuf sortes de punitions, et à cette époque-là le cumul n'était pas défendu.

Vingt ans après, nouveau règlement. On adopte un uniforme magnifique. Oyez seulement : Une capote polonaise en drap vert-russe, pantalon blanc, guêtres pour les soldats, bottes pour les officiers ; « casquette en drap vert-russe, à impériale de drap non ceintrée ; visière en cuir ; une chainette en métal jaune sert de mentonnière. »

Le capitaine porte au bras un brassard rouge en cuir de Russie (décidément il y a trop de cosaques là-dedans).

Deux ans après, en 1841, la mode passe et l'uniforme la suit. Nous sommes toujours dans les polonoises et le drap vert-russe, mais cette fois la casquette prend une forme « haute et un peu conique » (ne pas lire comique), avec jugulaires en métal jaune, cocarde cantonale et petit pompon. Le capitaine a perdu son brassard au change et gagné des épaulettes à torsades amarante et or.

Sommes-nous au bout ? Pas encore. Avec les années nous avons eu la suppression de la cocarde, les pantalons bleus, les pantalons gris, les patelettes d'officiers, les plumes de musiciens, le plumé du tambour-major, le grand sabre des lieutenants. Les vetterli ont remplacé les vieux fusils, et les canons se chargeant par la culasse, les bouches à feu de jadis.

Que nous réserve encore l'avenir ? Que seront les cadets du XX^e siècle ? Peut-être en reviendront-ils au brassard en cuir de Russie, à la redingote « descendant jusqu'au dessus de la rotule. »

Et pourquoi pas ? Il y a, dans le tableau du Musée qui nous a entraîné si loin, une belle dame à la mode de l'époque, dont la tête est enfouie dans un chapeau-capote monumental, cylindre allongé, tube horizontal, tunnel sans fin, tout ce que l'on voudra en un mot. Rien de plus grotesque, de plus encombrant, de plus incommoder. C'est laid ! laid ! laid !

Eh bien ! une jeune femme à qui l'on demandait si de nos jours elle consentirait à enterrer ses jolis yeux et ses cheveux dorés sous ce tonneau renversé, a dit du ton le plus tranquille et le plus résolu :

— Pourquoi pas, si la mode en revenait !
Mesdames les modistes, vous voilà averties.

Lo dzudzémeint dâo bailli.

On a bio derè que lo vilhio teimps est lo vilhio teimps ! Cé vilhio teimps n'est mardié pas tant dè mépresi ; et s'on n'avai pas coumeint ora po no reindrè la justice dâi z'escadrons dè dzudzo, assesseu, présidents, vice, greffiers, suppléants, sustituts, jurés, hussiers et avocats, sein comptâ lè protiureu dè la républiqua et lão collègues à mandats, la justice étai tot asse bin reindià et soveint bin dè mi pè lo bailli, kâ cein étai vito fé, cein ne cotâvè pas tchai et tsacon étai conteint.

Lo tsatellan dè Mâoraz, que s'étai ruinâ ein cor-